

Kendra Securites House SA, informations se rapportant au comptes annuels au 31 mars 2021

FONDS PROPRES (Publication selon Circ. FINMA 2016/01) - Non audité

Présentation des fonds propres (KM1) publication annuelle pour les établissements participant au régime des petites banques

	<i>(a) Période de référence</i>	<i>(e) Période précédente</i>
Fonds propres pris en compte (kCHF)		
(1) Fonds propres de base durs (CET1)	7 808	6 755
(2) Fonds propres de base (T1)	7 808	6 755
(3) Fonds propres totaux	7 808	6 755
(4a) Exigences minimales de fonds propres (kCHF)*	3 238	2 643
Ratio de levier simplifié (en %)		
(13a) Actifs (hors goodwill + participations) + opérations hors bilan (CHF)	40 475	33 043
(14b) Ratio de levier simplifié (fonds propres de base en % des actifs [hors goodwill + participations] + opérations hors bilan)	19,29%	20,44%

() Les exigences minimales de fonds propres pour la période de référence ont été calculées selon la méthode prévue pour les participants au régime des petites banques (annexe 2, circ. FINMA 2016/01). Aucun retraitement n'a été effectué sur le montant indiqué pour la période précédente.*